



Conférence de presse OFAP

Zürich, 17 avril 2008

Partie 1 : Environnement global du marché et entreprises d'assurance suisses

Exposé Monica Mächler

Directrice Office fédéral des assurances privées OFAP

La version allemande fait foi.

Mesdames, Messieurs,

„ Cap sur un environnement troublé “, tel est le sujet de la conférence de presse annuelle de ce jour de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP) à laquelle j'ai l'honneur de vous saluer cordialement. Nous vous faisons rapport aujourd'hui sur nos activités au cours de l'année 2007, une année caractérisée par un environnement subissant de fortes modifications. C'est donc une raison suffisamment valable pour se pencher sur les objectifs de la réglementation et de l'exercice de la surveillance. Le rapport annuel d'activité de l'OFAP ci-joint vous fournit un aperçu détaillé de l'activité de surveillance de l'OFAP en 2007.

Dans une première partie, je commencerai par lancer un regard sur l'environnement global du marché, puis je montrerai les caractéristiques des entreprises d'assurance suisses dans cet environnement, caractéristiques telles qu'elles découlent de nos enquêtes et telles qu'elles peuvent être comparées à celles de la situation de crise des années 2001 et 2002. Dans une deuxième partie, Monsieur Schnieper montrera ces résultats également avec les enseignements des tests pilotes du Swiss Solvency Test effectués jusqu'ici. Puis, dans la troisième partie, j'apprécierai de manière critique les défis actuels du point de vue de la surveillance des assurances. Nous terminerons par un regard sur la FINMA.

Environnement global du marché

Permettez-moi de jeter tout d'abord un regard sur l'environnement global du marché de l'année 2007. Le premier semestre a encore été principalement caractérisé par une croyance optimiste dans une tendance à la hausse constante sur les marchés financiers, en raison des très bons résultats des entreprises et d'un climat conjoncturel positif. Au milieu de l'année, les nouvelles en provenance des USA concernant des perturbations sur le marché des prêts et hypothèques Subprime et de leurs titrisations ont commencé à s'accumuler et de premières corrections de valeurs ont suivi et ont crû de manière continue jusqu'à la fin de l'année, tout d'abord pour les banques spécialisées, puis plus tard pour les autres banques et d'autres entreprises.

Dans les derniers mois de l'année 2007, des effets notables de cette évolution ont atteint également certaines entreprises d'assurance y compris les assureurs garantie. Ont été tou-

chées les entreprises d'assurance qui soit avaient cherché à saisir la chance de rendements plus élevés pour les placements de capitaux et ont constaté par la suite que la négociabilité de ces produits se détériorait massivement, voire s'est en partie écroulée totalement, soit les entreprises d'assurance qui ont été actives en dehors des activités d'assurance typiques.

Au premier plan, il y avait des produits et des dérivés qui avaient été structurés en recourant à des prêts et hypothèques Subprime. Un effet important a été déployé immédiatement après par les mouvements variables des intérêts sur les divers marchés et – de manière encore plus marquée – par les fortes baisses des cours des actions, ces dernières surtout durant le premier trimestre de 2008. L'on verra si d'autres effets se produisent sur les Asset Backed Securities (valeurs mobilières adossées à des actifs), les produits structurés, les fonds ou autres structures semblables.

Comment la situation a-t-elle évolué pour les sociétés surveillées en Suisse et les succursales de sociétés étrangères, ainsi que pour les groupes dirigés à partir de la Suisse ? L'OFAP a suivi la situation aussi bien en ce qui concerne les actifs avec un accent mis sur les catégories de placements utilisées pour la couverture de la fortune liée, qu'en ce qui concerne les passifs, avec une concentration sur le capital propre et Solvabilité I. Solvabilité II, le Swiss Solvency Test, se trouve dans une phase d'introduction et ne permet par conséquent pas encore de déclarations tout à fait actuelles mais par contre des déclarations tendancielles relatives au capital propre et à la résistance au stress.

Enquêtes de l'OFAP concernant les Asset Backed Securities

L'OFAP a déjà effectué en août 2007, puis encore une fois en novembre 2007, une enquête concernant les placements exposés auprès de sociétés d'assurance et de groupes choisis de manière ciblée. Dans ce contexte, il s'agissait de mentionner en particulier

- les positions que les entreprises détiennent directement par l'octroi de prêts Subprime garantis par hypothèque, en particulier sur le marché US,
- les investissements indirects dans les affaires Subprime à travers des produits structurés ou des Hedge Funds, des Funds of Hedge Funds, des dérivés, des placements collectifs ou des produits structurés ou des autres Asset Backed Securities, ainsi que
- d'éventuelles expositions dans des assurances crédit, assurance RC pour directeurs et cadres ou des garanties et instruments analogues.

En outre, les entreprises ont été invitées à indiquer les effets de la crise attendus en ce qui concerne la situation en matière de revenus et de liquidités ainsi que d'autres conséquences.

Les enquêtes ont montré que les sociétés d'assurance domiciliées en Suisse n'avaient pas eu d'activité notable directe dans les affaires de prêts et hypothèques Subprime. Dans le domaine des engagements indirects dans de telles affaires via fonds, dérivés de crédit, Asset Backed Securities en général et autres produits structurés par emploi d'éléments Subprime, quelques entreprises d'assurance, peu nombreuses, ont accumulé des expositions d'importances variables, dont la moyenne dans la fortune liée des assureurs directs ne devrait pas se situer au-dessus de 1%. Il va cependant de soi que les entreprises d'assurance, comme aussi d'autres participants au marché, sont touchées par les effets des turbulences actuelles, en particulier eu égard aux cotations en bourse. L'on n'a cependant pas constaté de raréfactions des liquidités de grande importance.

Durant l'année de rapport, seul un groupe de réassurance, Swiss Re, a été touché dans une mesure plus importante par les turbulences des Subprimes. Les pertes publiées ont concerné dans ce contexte des dérivés de crédit. Les dérivés de crédit sont des instruments finan-

ciers qui permettent de transférer à un tiers le risque de crédit. Dans la mesure où ils contiennent des prêts et hypothèques Subprime, ils représentent une exposition indirecte. Dans le cas décrit, une évaluation aux prix du marché (Mark-to-Market) a dû être réalisée sur les dérivés de crédit selon les règles comptables correspondantes, ce qui a conduit à un besoin de corrections de valeurs et à des pertes comptables.

Outre sur l'analyse des transactions financières proprement dites, nos éclaircissements à ce sujet se concentrent sur la gestion interne des risques par Swiss Re, en particulier sur les compétences et les processus intervenant dans ce domaine.

Enquête de l'OFAP concernant les effets de la baisse du cours des actions

A la suite des effondrements massifs des cours de janvier 2008, l'OFAP a effectué auprès de toutes les sociétés et de toutes les succursales de sociétés étrangères une enquête concernant le capital propre, Solvabilité I et la fortune liée. Le 22 janvier 2008 a été retenu comme date de base (Niveau du SMI 7488).

L'examen a montré que l'évolution des marchés financiers au début de 2008 a eu pour effet des diminutions dans des mesures variables des fonds propres des entreprises d'assurance par rapport à la fin de 2007. Toutefois, au 22 janvier 2008, les exigences de Solvabilité I étaient remplies et les entreprises d'assurance disposaient à cette date de couvertures complètes de leurs engagements actuariels par des actifs. En particulier les couvertures minimums garanties de 100% sont entièrement couvertes dans le cadre des fonds de la prévoyance intégralement couverts par les assureurs-vie privés. Des contrôles ultérieurs aux mois de mars et d'avril ont montré que ces constatations continuaient à être entièrement valables.

En résumé, l'on peut constater que – malgré la constitution dans l'ensemble solide de l'industrie suisse de l'assurance – la situation du marché actuellement incertaine ne permet pas de prédictions sur le point de savoir si l'évolution va continuer à s'accroître et entraîner un nouveau besoin de corrections de valeurs pour certaines entreprises d'assurance ou peut avoir d'autres effets. C'est pourquoi l'OFAP observe la situation en permanence.

Comparaison transversale avec les années de crise 2001/2002

Il est naturellement intéressant de savoir comment la situation actuelle peut être comparée à celle des années de crise 2001/2002. Aujourd'hui, les entreprises d'assurance sont en général nettement mieux capitalisées que dans les années de crise 2001/2002. De nombreuses entreprises profitent actuellement des augmentations de capital effectuées ces dernières années et de bénéfices accumulés. Ainsi, la base de fonds propres a pu être renforcée avec pour conséquence l'amélioration de la capacité d'amortir les fluctuations du marché dans les valeurs patrimoniales. En outre, la part des actions au portefeuille global a, en général, été réduite de manière marquée.

Les importants défis qui se manifestent à la suite des années de crise 2001/2002 se sont ainsi avérés être riches d'enseignements à plusieurs points de vue pour l'industrie de l'assurance. L'on peut mentionner par exemple

- la concentration claire sur des résultats techniques profitables et sur les affaires d'assurance proprement dites et ainsi, souvent, un éloignement des stratégies de conglomérat;
- le De-Risking des bilans;

- le développement du capital propre sur la base des augmentations de capital effectuées ces dernières années et des bénéfices réalisés; ce développement a en outre été favorisé par plusieurs années caractérisées, à part certaines exceptions, par un nombre relativement faible de catastrophes naturelles et d'autres grands sinistres;
- l'abaissement de la part des actions dans l'ensemble du portefeuille, de plus souvent lié avec des instruments particuliers de sécurisation.

Cette nouvelle orientation a contribué à ce que de nombreuses entreprises d'assurance, malgré un environnement mouvementé, aient pu enregistrer des résultats annuels très réjouissants pour 2007 et, même, procéder en partie à des remboursements de capital à leurs actionnaires ou envisagent de tels remboursements.

La concurrence continue à s'accroître

Malgré sa robustesse démontrée jusqu'ici, l'industrie suisse de l'assurance demeure sous pression. Cela concerne d'une part l'environnement conjoncturel, respectivement l'incertitude quant aux effets sur la capacité de rendement et l'accroissement des primes d'intérêts en diminution et d'une décroissance économique. D'autre part, la branche continue à être exposée à une concurrence croissante. C'est ainsi que, durant l'année de rapport, les tendances extrêmement compétitives au plan international ont à nouveau déployé leurs effets en Suisse également, comme le montre la reprise de Conventum Holding AG par la société française SCOR S.A. Dans le même temps, la branche doit, aussi bien dans les affaires d'assurance sur la vie que dans celles d'assurance contre les dommages, s'orienter sur les besoins des clients qui continuent à se modifier ce qui entraîne des exigences élevées en matière de capacité d'innovation et l'optimisation du potentiel de coûts des entreprises d'assurance.

La croissance est un but de nombreuses entreprises d'assurance, ce qui accroît naturellement la concurrence. A la suite de reprises, de nouveaux acteurs ou des acteurs avec de nouvelles stratégies apparaissent sur le marché. En outre, et cela influencera l'évolution à long terme, il existe d'importantes capacités. La période à relativement faible sinistralité des dernières années qui vient d'être évoquée n'a pas été la moindre cause de ces capacités. Dans le même temps, les signes d'une récession se sont concentrés avant tout sur le marché américain ce qui pourrait également avoir des conséquences sur le volume des primes.

Il n'est dès lors pas étonnant que les niveaux des primes soient soumis à toujours plus de pressions. L'on observe régulièrement des mouvements cycliques semblables. Ainsi, les entreprises d'assurance sont contraintes de sauvegarder les prix techniques avec discipline et circonspection dans le cadre des souscriptions et de constituer correctement avec discipline et circonspection les provisions actuarielles. En bref: de tout faire avec discipline et circonspection afin de ne pas générer les problèmes d'après-demain.

Mais l'on peut dire en somme que les turbulences actuelles ont certes préoccupé le secteur de l'assurance mais que les conséquences financières sont demeurées jusqu'ici en tout temps visibles et supportables, même si un petit nombre d'entreprises d'assurance a dû procéder à des corrections de valeurs en raison de risques de crédit. Globalement, il paraît justifié de parler de stabilité dans un environnement mouvementé.